

Mairie de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes

Le 5 août 2020

Brigitte Prodhon
Cabinet du maire
b.prodhon@laroquettesursiagne.com
04 22 21 50 11

Madame Anne Frackowiak-Jacobs
Sous-Préfète
Sous-préfecture
3 avenue Général de Gaulle
06130 Grasse

CO/CG/BP 378
Survol aérien

Madame la sous-Préfète,

Lors de la réunion, fort intéressante, à propos des nuisances aériennes, le 6 juillet dernier, à la sous-préfecture de Grasse, où chacun a pu largement s'exprimer, j'ai eu confirmation du mécontentement grandissant des riverains.

En effet, le ressenti des populations survolées sur nos communes devient de plus en plus négatif, tout simplement du fait du non-respect de la réglementation en vigueur et en l'absence flagrante de sanctions pour ces survols intempestifs.

En effet, pourquoi le point A obligatoire n'est-il pas suffisamment respecté ? C'est pourtant le meilleur compromis pour le survol des trois communes concernées, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas et Mouans-Sartoux.

Les prochains essais, sur la trajectoire Nord-Ouest, nous donnent de l'espoir mais la solution tarde, hélas...

Nos populations augmentent de façon importante d'où l'impact grandissant de ces nuisances sur les riverains, sachant que les nouveaux habitants sont très sensibles à la valorisation de leur patrimoine, malheureusement remis en cause par ces survols aériens.

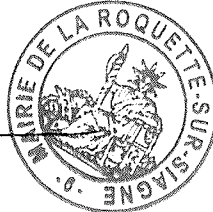

Accepter un tonnage supérieur des avions avait été validé pour trois raisons :

- Adaptation à la modernisation des flottes
- Développement de l'économie locale, d'où la création d'emplois
- Réduction des nuisances

Or, il est évident que l'objectif du troisième point n'est pas atteint.

La nouvelle trajectoire serait le début d'une solution acceptable pour nos populations, l'aéroport de Cannes-Mandelieu étant, par ailleurs, un équipement nécessaire à l'activité économique de notre territoire.

Je vous prie de recevoir, madame la sous-Préfète, l'expression de mes salutations distinguées.



Christian Ortega
Maire de La Roquette-sur-Siagne
Vice-président CA Pays de Grasse